

## Procès-verbal de l'Assemblée de l'Association Jurassienne des Communes du mercredi 2 mars 2016 à 19 h. 30 au Café de la Poste à Glovelier

### Présences des 36 communes représentées, à savoir :

La Baroche, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bourrignon, Les Breuleux, Bure, Châtillon, Clos du Doubs, Corban, Courchavon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Dampheux, Delémont, Develier, Les Enfers, Fontenais, Les Genevez, Haute-Ajoie, Haute-Sorne, Lugnez, Mervelier, Mettembert, Montfaucon, Muriaux, Le Noirmont, Porrentruy, Rebeuvelier, Rocourt, Rossemaison, Saignelégier, Soyhières, Val-Terbi, Vendlincourt

### Invités :

- M. le Ministre Charles Juillard
- M. le Délégué aux communes, Rapahaël Schneider
- MM. Philippe Burket et Benoît Bouverat, vérificateurs des comptes
- Association des fonctionnaires communaux
- AMDD, AMFM, SIDP
- Mmes et MM. les représentant(e)s de la presse: J. Chapatte (LQJ) et E.Choulat (L'Ajoie)

### Excuses des 21 communes, à savoir :

Alle, Le Bémont, Boécourt, Bonfol, Les Bois, La Chaux-des-Breuleux, Coeuve, Cornol, Courchapoix, Courgenay, Courtedoux, Ederswiler, Fahy, Grandfontaine, Lajoux, Movelier, Pleigne, St-Brais, Saucy, Soubey, Vellerat

### Ordre du jour

#### 1. Procès-verbal du 25 novembre 2015

#### 2. Poursuite de l'étude de la Répartition des tâches et charges entre le Canton et les communes et de la péréquation intercommunale

- **Voter un crédit pour la suite de l'étude de Frs 260'000.-**

sur 2 ans dont 50 % à charge de l'AJC et 50 % à charge du Canton, à financer par le compte de fonctionnement (pour l'AJC : Frs 65'000.- en 2016 et Frs 65'000.- en 2017)

#### 3. Comptes 2015

#### 4. Rapport des vérificateurs des comptes

#### 5. Budget 2016

#### 6. Divers

Monsieur le Président, Joël Vallat, ouvre la séance en saluant les membres présents, M. le Ministre Charles Juillard, M. le Délégué aux communes, R. Schneider, les représentants de la presse et les invités.

En préambule, M. le Président demande d'observer une minute de silence en hommage M. André Girodat, maire d'Ederswiler, décédé.

Sans plus attendre, on passe à l'ordre du jour en désignant Bruno Hürlimann et Renaud Baume, scrutateurs.

## Ordre du jour

### 1. Procès-verbal du 25 novembre 2015

Accepté, avec remerciement à son auteure

### 2. Poursuite de l'étude de la Répartition des tâches et charges entre le Canton et les communes et de la péréquation intercommunale

#### - Voter un crédit pour la suite de l'étude de Frs 260'000.-

sur 2 ans dont 50 % à charge de l'AJC et 50 % à charge du Canton, à financer par le compte de fonctionnement (pour l'AJC : Frs 65'000.- en 2016 et Frs 65'000.- en 2017)

Joël Vallat effectue un retour en arrière pour retracer l'historique.

Le 28 août 2013, l'assemblée de l'AJC votait par 33 voix, 11 abstentions et 0 contre, un crédit d'étude de Frs 50'000.-, réparti à 50% pour l'Etat et à 50% pour les Communes, soit Frs 25'000.- à charge de l'AJC en vue d'effectuer un état des lieux et de cataloguer précisément les attentes et critiques des communes et des Services de l'Etat. De son côté, le Gouvernement avait également validé le 9 septembre 2013 cette opération de même que la charge financière prévue.

La première tâche du processus se devait d'être pragmatique; c'était en quelque sorte un défrichage. Il s'agissait d'évaluer les attentes des communes et des services de l'Etat. Pour ce faire, le groupe de travail a chapeauté le projet et s'est doté d'un chef de projet, en la personne de M. Jean-Baptiste Beuret, pour conduire les opérations.

S'en sont suivies des séances d'informations dans les trois districts mettant en exergue la dépendance budgétaire des communes face à des charges liées en constante augmentation, les clés de répartition des charges entre le Canton et les communes défavorables aux communes, les écarts de quotité d'impôts entre les communes ; la situation financière des communes jurassiennes en comparaison des communes des autres cantons se retrouvant dans les derniers rangs.

Le 24 juin 2015, M. Jean-Baptiste Beuret présentait l'état des lieux de la répartition des tâches et des charges entre le Canton et les communes et l'état des lieux de la péréquation intercommunale, avec à clé, une prise de position commune entre le Gouvernement et l'AJC validant la poursuite des travaux afin de parer aux particularités évoquées et trouver des solutions aux questions soulevées.

Lors du Comité AJC du 11 février dernier, une discussion a eu lieu avec M. le Ministre Charles Juillard et Monsieur le Délégué aux communes, Raphaël Schneider. Le Comité a validé le crédit de Frs 265'000 pour permettre de trouver des solutions aux problèmes posés dans le rapport de l'état des lieux.

Le Comité AJC ayant relevé l'excellente qualité des prestations de M. Jean-Baptiste Beuret a accepté, sur les conseils du Département des finances, de confier la suite des travaux à un institut externe au Canton dans la poursuite de l'étude que M. Juillard détaillera.

Ce chantier datant de plusieurs années mérite d'être mené à bien et à bout afin de parvenir à des propositions acceptables au niveau de la répartition des tâches et charges entre l'Etat et les communes et au niveau de la péréquation financière intercommunale, tant pour les communes que pour le Canton,

Dans ces conditions, le Comité AJC encourage les membres à soutenir la proposition par le vote d'un crédit de Frs 260'000.- sur 2 ans, 50 % à charge de l'AJC et 50 % à charge du Canton.

La question des structures communales et de leur efficience, de leur nombre, avec une vision à 10 ou 15 ans devra être abordée.

Le domaine de la répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes de même que la péréquation considérée comme étant partiellement insatisfaisante notamment tant sur la manière de collaborer que dans le contenu de la collaboration sera revu.

Il y a également une volonté de mettre en œuvre des mesures d'amélioration des relations entre Etat et communes notamment dans les domaines suivants :

- répartition des charges financières : nécessité du lancement d'un projet visant à mieux faire correspondre, au plan cantonal, le pouvoir de décision ou d'influence et la responsabilité financière, avec des propositions au sujet du financement des éventuels transferts de charges (fiscalité notamment);
- péréquation financière : nécessité du lancement d'une étude ayant pour but de tirer un bilan du système actuel, en lien avec les éventuelles modifications dans la répartition des charges ;
- répartition des tâches et relations directes entre Etat et communes : nécessité d'étudier les propositions ponctuelles issues du rapport et évaluer les possibilités de simplification des interfaces entre services de l'Etat et services communaux (notamment par le biais des nouvelles technologies)

M. le Ministre Charles Juillard commente la présentation ci-jointe.

### **Ouverture de la discussion**

Gérald Marchand, Châtillon, imaginait un processus plus simple un peu comme le transfert des charges de la santé, à l'époque. / Ch. Julliard partage également cet avis mais on ne s'en tient pas seulement à un transfert mais à une refonte du système actuel.

Renaud Baume, Les Breuleux : déplore qu'il n'y ait pas eu d'information au préalable. Le coût a presque doublé depuis la première présentation. Il fait la proposition de réduire de moitié le montant de Frs 260'000.- et de proposer Frs 130'000.-

R. Schneider : rappelle que le processus proposé découle des demandes des communes.

Vincent Eggenschwiler, Rebeuvelier demande la position du Comité AJC  
Position comité

Joël Vallat : Le Comité AJC a été unanimement favorable. C'est un sujet récurrent, on a envie d'aller de l'avant avec des experts ayant déjà eu l'occasion de traiter ce sujet. Le fait de recourir à des mandataires externes permet d'avoir une vision neutre.

Michel Choffat : La première étape consistait à évaluer la situation et la position des communes. Avec les conclusions du rapport, on se doit de poursuivre l'étude ; Frs 40'000 ayant déjà été dépensés.

Francis-Michel Meyrat : y a-t-il eu des contacts avec M. Daffelon ? / Les contacts n'ont pas encore été pris, on attend les décisions de l'AJC et du Gouvernement.

Gérard Meyer : Il y a 10 ans, une discussion a eu lieu avec comme résultat, un fiasco car on n'est pas allé au bout des choses. Si l'on veut une fois régler la question, il faut s'en donner les moyens.

Christophe Fleury, maire de Corban se dit favorable au crédit

Julien Clerc, La Baroche demande l'âge de M. Daffelon / On ne sait pas exactement, c'est un retraité actif.

Philippe Burket porte-parole fonctionnaires communaux souhaite que l'étude se fasse, le rapport démontre le besoin de poursuivre. Il souhaite que les fonctionnaires des communes et du Cantons soient associés

Proposition Renaud Baume : 3 pour, 29 contre, 2 abstentions

**Proposition AJC : 31 pour, 1 contre, 1 abstention**

### 3. Comptes 2015

Le détail du compte de pertes et profits et le bilan initial et final ont été envoyé parallèlement à l'invitation. Les charges de personnel s'élèvent à Frs 23'406.50, les charges sociales à Frs 5'926.20, la publicité pour contrer l'initiative de l'imposition à la source des travailleurs a coûté Frs 6634.40 et l'on a reçu en retour des contributions des appelants à voter non pour un montant Frs 3'490.-, soit un coût effectif de Frs 2'844.40 pour l'appel à voter non à l'initiative.

Le fonctionnement du Comité et des assemblées s'élèvent à Frs 18'536.70 et les charges financières à Frs 172.28.

Le montant des charges s'élève au total à Frs 63'155.98 pour des produits de Frs 77'076.30 se définissant par les cotisations des communes pour un montant de Frs 72'396.-, les contributions à la votation de l'initiative de l'imposition à la source des travailleurs pour un montant de Frs 3'490.- et le résultat du placement financier pour Frs 1'190.30. On en arrive ainsi à un bénéfice de Frs 13'920.32

Au bilan les actifs et les passifs s'élèvent au 31.12.2015 à Frs 975'226.65 et un capital propre de l'ordre de Frs 849'332.33

Le budget a été relativement bien respecté avec un dépassement au niveau du fonctionnement dû aux séances supplémentaires pour les dossiers en cours. Le montant de Frs 1'500.- attribué au site figurera au budget et aux comptes 2016. Un dépassement également au niveau de la participation financière de l'AJC aux cours. Le cours sur l'aménagement du territoire a suscité un vif intérêt.

### 4. Rapport des vérificateurs

M. Philippe Burket donne lecture du rapport des vérificateurs en proposant l'acceptation des comptes.

A une majorité évidente, les comptes sont acceptés, décharge est donnée à la caissière et au Comité AJC.

## 5. Budget 2016

Le budget 2016 est déficitaire pour 2 raisons : le mandat pour l'évaluation des fonctions ayant eu l'approbation de l'assemblée s'élève à Frs 25'000 et le mandat pour la répartition des tâches et charges entre l'Etat et les communes et la révision de la péréquation financière intercommunale d'un montant de Frs 65'000 a été accepté tout à l'heure.

Si bien qu'on arrive à un déficit de Frs 69'446.50. Les 2 ou l'un des mandats pourraient être prélevés sur le Fonds régional, mais le Comité a préféré opté pour cette solution, privilégiant l'attribution du Fonds régional pour des objets bien définis, le compte courant à la BCJ, permet de financer les mandats pour 2016.

Le budget est accepté à l'unanimité.

## 6. Divers

M. le Ministre Ch. Juillard : lorsque le Gouvernement m'a confié la tâche des communes, j'ai de suite informé le M. le Délégué aux communes que je souhaitais rencontrer les 57 conseils communaux, bien évidemment avec leur accord afin de partager leurs préoccupations car j'ai à cœur d'améliorer les relations entre l'Etat et les communes.

M. Gregory Pressacco maire de Fontenais : Où se situe-t-on au sujet du mandat sur l'évaluation des fonctions du personnel des communes ? / Michel Brahier du Comité AJC : un premier rapport a été établi, les communes en seront nanties et pourront faire valoir leurs propres remarques.

### **Dates retenues pour les assemblées AJC :**

<b>Mercredi</b>	<b>02.03.2016</b>	<b>19.30</b>	<b>Glovelier</b>
<b>Mercredi</b>	<b>15.06.2016</b>	<b>20.00</b>	<b>Glovelier</b>
<b>Mercredi</b>	<b>21.09.2016</b>	<b>19.30</b>	<b>Glovelier</b>
<b>Mercredi</b>	<b>23.11.2016</b>	<b>19.30</b>	<b>Glovelier</b>

La séance est levée à 20 h. 35

La secrétaire du jour :

Sabine Lachat